

Désignation de l'entreprise : SA COGEPARC Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 12 quai Du Commerce 69009 LYON Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 9 6 4 5 0 1 3 0 8 0 0 0 5 7 Néant *

				Exercice N clos le, 30/09/2024			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 560	5 560	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	700 619		700 619
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 673 793	1 448 577	225 216
		Immobilisations en cours	AV	AW	16 882		16 882
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	1 447 550		1 447 550
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	4 210		4 210
		Prêts	BF	BG	450		450
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	27 276		27 276
TOTAL (II)		BJ	BK	3 876 343	1 454 138	2 422 205	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 512 465	161 685	4 350 780
		Autres créances (3)	BZ	CA	435 882		435 882
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	2 907 342		2 907 342
Disponibilités		CF	CG	1 749 938		1 749 938	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	262 565		262 565	
	TOTAL (III)	CJ	CK	9 868 194	161 685	9 706 509	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	13 744 537	1A	1 615 823	12 128 714	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	450	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SA COGEPARC		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :205 500.....)			DA	205 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	20 550		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	4 518 186		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 083 539		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	3 502		
	TOTAL (I)			DL	5 831 278		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	19 415		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	28 867		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 133 054		
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 733 987		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA	41 604		
	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 340 506		
TOTAL (IV)			EC	6 297 435			
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	12 128 714			
RENVOLS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
			Ecart de réévaluation libre		ID		
			Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 297 435		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	46		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	12 559 171	FH	103 030	FI	12 662 201	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	12 559 171	FK	103 030	FL	12 662 201	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	54 692	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	122 409	
	Autres produits (1) (11)					FQ	27 940	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	12 867 244	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 423 020	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	177 909	
	Salaires et traitements*					FY	4 677 474	
	Charges sociales (10)					FZ	2 088 573	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS - dotations aux provisions*			HS		GA	104 525
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	55 479
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	11 349	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	11 538 332		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 328 911		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	788	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	169 396	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	79 204	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	248 600		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 829	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	3 829		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	244 771		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 574 471		

Désignation de l'entreprise SA COGEPARC		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ 166 080	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK 324 852	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 13 116 633	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 12 033 094	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN 1 083 539	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ 169 396
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK 3 632
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Règles et méthodes comptables

SA COGEPARC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 12 128 715 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 083 540 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets :
12 MOIS
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 8 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,25 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 66 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 05)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	700 619			700 619
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 560			5 560
Immobilisations incorporelles	706 179			706 179
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	911 219	23 606		934 825
- Matériel de transport	188 867	50 683	43 494	196 055
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	521 557	32 182	10 825	542 914
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	4 080	12 803		16 883
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 625 723	119 273	54 319	1 690 677
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 447 550			1 447 550
- Autres titres immobilisés	4 210			4 210
- Prêts et autres immobilisations financières	27 839		113	27 726
Immobilisations financières	1 479 599		113	1 479 487
ACTIF IMMOBILISE	3 811 502	119 273	54 432	3 876 343

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2024
Éléments achetés	700 619
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	700 619

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SA CABINET BOULON 01000 BOURG EN BRESSE	39 000	782 632	99,30	74 829
SA CABINET BLANCHARD ET ASSOCIES 69336 LYON CEDEX	101 556	280 858	99,96	58 855
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
GIE LE THELEMOS 69009 LYON	1 260	2 689	29,33	2 689

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 447 275	1 447 275	36 083		169 396
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	267	267	16 945		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 560			5 560
Immobilisations incorporelles	5 560			5 560
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	883 598	10 279		893 877
- Matériel de transport	92 073	43 101	43 494	91 680
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	421 968	51 146	10 093	463 021
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 397 639	104 526	53 587	1 448 578
ACTIF IMMOBILISE	1 403 199	104 526	53 587	1 454 138

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 238 641 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	450	450	
Autres	27 276		27 276
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 512 466	4 512 466	
Autres	435 883	435 883	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	262 566	262 566	
Total	5 238 641	5 211 364	27 276
Prêts accordés en cours d'exercice	500		
Prêts récupérés en cours d'exercice	613		

Produits à recevoir

	Montant
Factures à établir	1 236 539
Clit effinance-fact a etab	4 934
Avoirs à recevoir	302
Etat produits à recevoir	12 015
Produits à recevoir	2 473
Interets à recevoir	14 480
Total	1 270 743

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 205 500,30 euro décomposé en 10 460 titres d'une valeur nominale de 19,65 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 460	19,65
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 460	19,65

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 502			3 502
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 502			3 502
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 297 436 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	47	47		
- à plus de 1 an à l'origine	19 369	19 369		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	10	10		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 133 055	2 133 055		
Dettes fiscales et sociales	2 733 988	2 733 988		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	70 462	70 462		
Produits constatés d'avance	1 340 507	1 340 507		
Total	6 297 436	6 297 436		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	46 101			
(**) Dont envers les associés	5 101			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 469 euro.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Prestat.serv.a payer	191 165
Frs effinance fact a rece	125 128
Location a payer	35
Chge immobil. a payer	88 206
Maintenance a payer	4 087
Honoraires a payer	13 320
Deplacements a payer	10 322
Missions a payer	53 476
Affranch. a payer	967
Cl- Inrerets courus	47
Interets courus s/ emprunts	10
Int.cptes courants a paye	3 633
Dettes prov. c.p.	373 339
Dettes prov. rtt	138 692
Dettes prov. /salaires	305 294
Dettes prov.p/ partic des salaries	166 080
Taxe handicapes a payer	4 800
Autres charges a payer	1 169
Form.continue a payer	3 404
Particip.constr.payer	33 605
T.apprentis.a payer	3 090
Developpement du paritarisme payer	426
Charges s/ c.p.	163 900
Charges sur rtt	62 402
Charges s/salaires prov.	137 981
Forfait social & csg s/participatio	33 216
Taxe fonclere a payer	11 452
Tvts a payer	1 763
Avoirs a etablir	1 980
Clt effinance av a etablir	569
Total	1 933 558

Comptes de régularisation

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous traitance d avance	100		
Loyer d avance	18 860		
Charges locative avance	56 731		
Charg.d av maintenance	6 588		
Charg d av. assurances	22 993		
Charg.d av. documentation	48 486		
Publicité d avance	231		
Frais deplacement avance	90 000		
Telephone - fax avance	75		
Cotisation profes.avance	1 600		
Cfe - cvae avance	5 689		
Frais de recrutement de personnel	11 213		
Total	262 566		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d av	1 340 507		
Total	1 340 507		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/09/2024
CHIFFRE AFFAIRE FRANCE	12 559 171
CHIFFRE AFFAIRE EXPORT	103 030
TOTAL	12 662 202

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 193 euro

Honoraire des autres services : 0 euro

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 3 633 euro

Montant compris dans les produits financiers : 169 397 euro

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 083 540
+ Impôts sur les bénéfices	324 852
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 408 392
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 408 392

Notes sur le compte de résultat**Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 449 919	359 706	1 090 213
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés	166 080	34 854	131 226
Résultat comptable	1 408 392	324 852	1 083 540
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 40 644 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	3 502
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	3 502
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	166 080
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	40 644
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2011, la société SA COGEPARC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA EFFINANCE.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 73 personnes dont 12 apprentis et 2 handicapés.

	Personnel salié	Personnel mis à disposition
Cadres	42	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	31	
Ouvriers		
Total	73	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Sommes non mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	71 189
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	71 189
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 71 189 euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

COGEPARC

S.A. au capital de 205 500 €uros

**Siège social : 12 quai du Commerce
69009 LYON**

964 501 308 RCS LYON



ORIAL

EXPERTISE COMPTABLE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES

SIÈGE SOCIAL

12-15 quai du Commerce
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55

BUREAU

167 rue Charles Germain
69400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43

ORIAL PARIS

EXPERTISE COMPTABLE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES

11 bis passage Dolsy
75017 Paris
Tél. 01 79 97 80 40



ORIAL

PROVENCE
EXPERTISE COMPTABLE

18 Route d'Orange
84600 Valréas
Tél. 04 90 35 05 97

Membre du réseau



www.orial.fr

S.A.S. au capital de 3 762 911 € - RCS Lyon 444 674 816

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables ainsi qu'à la CRCC des régions Lyon-Rhône et Paris.

Membre du groupe Oriale inscrit à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Auvergne Rhône-Alpes, Paris Ile de France, Provence Alpes Côtes d'Azur ainsi qu'à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes des régions Lyon-Rhône et Paris.

S.A. COGEPARC

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2024

Ce document contient 23 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COGEPARC relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L225-37-4 du code de commerce

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 3 février 2025

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 560	5 560		
Fonds commercial (1)	700 619		700 619	700 619
Autres Immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 673 794	1 448 578	225 216	224 005
Immobilisations corporelles en cours	16 883		16 883	4 080
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 447 550		1 447 550	1 447 550
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	4 210		4 210	4 210
Prêts	450		450	563
Autres immobilisations financières	27 276		27 276	27 276
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 876 343	1 454 138	2 422 205	2 408 303
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 512 466	161 685	4 350 781	5 543 575
Autres créances	435 883		435 883	368 619
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 907 342		2 907 342	807 342
Disponibilités	1 749 939		1 749 939	2 359 750
Charges constatées d'avance (3)	262 566		262 566	179 478
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 868 195	161 685	9 706 510	9 258 764
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	13 744 538	1 615 823	12 128 715	11 667 067
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			450	562
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	205 500	205 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 550	20 550
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 518 187	4 518 175
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 083 540	1 035 238
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 502	3 502
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 831 279	5 782 965
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	19 415	65 470
Emprunts et dettes financières diverses (3)	28 867	66 523
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 133 055	1 697 643
Dettes fiscales et sociales	2 733 988	2 795 495
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 604	103 335
Produits constatés d'avance	1 340 507	1 155 637
TOTAL DETTES	6 297 436	5 884 102
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	12 128 715	11 667 067
(1) Dont à plus d'un an (a)		19 369
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 297 436	5 864 732
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	47	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	12 662 202	11 982 673
Chiffre d'affaires net	12 662 202	11 982 673
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>103 030</i>	<i>114 230</i>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	54 693	59 561
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	122 410	175 543
Autres produits	27 940	979
Total I	12 867 244	12 218 756
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	4 423 020	4 168 203
Impôts, taxes et versements assimilés	177 909	185 921
Salaires et traitements	4 677 475	4 361 183
Charges sociales	2 088 573	1 953 552
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	104 526	95 981
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	55 480	160 598
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	11 350	55 689
Total II	11 538 333	10 981 126
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 328 912	1 237 630
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	789	1 366
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	169 397	188 614
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	79 204	14 960
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		26 329
Différences positives de change		181
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 862
Total V	248 601	232 946
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés (4)	3 830	4 257
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	3 830	4 257
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	244 771	228 689
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 574 472	1 467 685



Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		10 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		10 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		2 500
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		2 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		7 500
Participation des salariés aux résultats (IX)	166 080	139 415
Impôts sur les bénéfices (X)	324 852	300 532
Total des produits (I+III+V+VII)	13 116 634	12 463 068
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 033 094	11 427 830
BENEFICE OU PERTE	1 083 540	1 035 238
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	169 397	188 613
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	3 633	3 780



Annexe

Règles et méthodes comptables

SA COGEPARC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 12 128 715 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 083 540 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets :
12 MOIS
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 8 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,25 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 66 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 05)



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	700 619			700 619
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 560			5 560
Immobilisations incorporelles	706 179			706 179
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	911 219	23 606		934 825
- Matériel de transport	188 867	50 683	43 494	196 055
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	521 557	32 182	10 825	542 914
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	4 080	12 803		16 883
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 625 723	119 273	54 319	1 690 677
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 447 550			1 447 550
- Autres titres immobilisés	4 210			4 210
- Prêts et autres immobilisations financières	27 839		113	27 726
Immobilisations financières	1 479 599		113	1 479 487
ACTIF IMMOBILISE	3 811 502	119 273	54 432	3 876 343

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2024
Éléments achetés	700 619
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	700 619



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SA CABINET BOULON 01000 BOURG EN BRESSE	39 000	782 632	99,30	74 829
SA CABINET BLANCHARD ET ASSOCIES 69336 LYON CEDEX	101 556	280 858	99,96	58 855
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
GIE LE THELEMOS 69009 LYON	1 260	2 689	29,33	2 689

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 447 275	1 447 275	36 083		169 396
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	267	267	16 945		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 560			5 560
Immobilisations incorporelles	5 560			5 560
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	883 598	10 279		893 877
- Matériel de transport	92 073	43 101	43 494	91 680
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	421 968	51 146	10 093	463 021
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 397 639	104 526	53 587	1 448 578
ACTIF IMMOBILISE	1 403 199	104 526	53 587	1 454 138



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 238 641 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	450	450	
Autres	27 276		27 276
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 512 466	4 512 466	
Autres	435 883	435 883	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	262 566	262 566	
Total	5 238 641	5 211 364	27 276
Prêts accordés en cours d'exercice	500		
Prêts récupérés en cours d'exercice	613		

Produits à recevoir

	Montant
Factures à établir	1 236 539
Clit effinance-fact a etab	4 934
Avoirs à recevoir	302
Etat produits à recevoir	12 015
Produits à recevoir	2 473
Interets à recevoir	14 480
Total	1 270 743



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 205 500,30 euro décomposé en 10 460 titres d'une valeur nominale de 19,65 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 460	19,65
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 460	19,65

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 502			3 502
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 502			3 502
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 297 436 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	47	47		
- à plus de 1 an à l'origine	19 369	19 369		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	10	10		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 133 055	2 133 055		
Dettes fiscales et sociales	2 733 988	2 733 988		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	70 462	70 462		
Produits constatés d'avance	1 340 507	1 340 507		
Total	6 297 436	6 297 436		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	46 101			
(**) Dont envers les associés	5 101			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 469 euro.



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Prestat.serv.a payer	191 165
Frs effinance fact a rece	125 128
Location a payer	35
Chge Immobil. a payer	88 206
Maintenance a payer	4 087
Honoraires a payer	13 320
Deplacements a payer	10 322
Misslons a payer	53 476
Affranch. a payer	967
Cl- inrerets courus	47
Interets courus s/ emprunts	10
Int.cptes courants a paye	3 633
Dettes prov. c.p.	373 339
Dettes prov. rtt	138 692
Dettes prov. /salaires	305 294
Dettes prov.p/ partic des salaries	166 080
Taxe handicapes a payer	4 800
Autres charges a payer	1 169
Form.continue a payer	3 404
Particip.constr.payer	33 605
T.apprentis.a payer	3 090
Developpement du paritarisme payer	426
Charges s/ c.p.	163 900
Charges sur rtt	62 402
Charges s/salaires prov.	137 981
Forfait social & csg s/participatio	33 216
Taxe fonciere a payer	11 452
Tvts a payer	1 763
Avoirs a etablir	1 980
Clit effinance av a etabli	569
Total	1 933 558

Comptes de régularisation



Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous traitance d avance	100		
Loyer d avance	18 860		
Charges locative avance	56 731		
Charg.d av maintenance	6 588		
Charg d av. assurances	22 993		
Charg.d av. documentation	48 486		
Publicité d avance	231		
Frais déplacement avance	90 000		
Telephone - fax avance	75		
Cotisation profes.avance	1 600		
Cfe - cyae avance	5 689		
Frais de recrutement de personnel	11 213		
Total	262 566		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'av	1 340 507		
Total	1 340 507		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/09/2024
CHIFFRE AFFAIRE FRANCE	12 559 171
CHIFFRE AFFAIRE EXPORT	103 030
TOTAL	12 662 202

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 193 euro

Honoraire des autres services : 0 euro

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 3 633 euro

Montant compris dans les produits financiers : 169 397 euro

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 083 540
+ Impôts sur les bénéfices	324 852
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 408 392
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 408 392



Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	1 449 919	359 706	1 090 213
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés	166 080	34 854	131 226
Résultat comptable	1 408 392	324 852	1 083 540
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 40 644 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	3 502
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	3 502
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	166 080
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	40 644
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2011, la société SA COGEPARC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA EFFINANCE.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 73 personnes dont 12 apprentis et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	42	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	31	
Ouvriers		
Total	73	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.
Sommes non mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Engagements financiers

Engagements donnés



Autres informations

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	71 189
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	71 189
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 71 189 euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

